

LES PREMIERS ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE PLU

« Imaginer la ville de demain dans la ville d'aujourd'hui... »

- Prendre en compte la diversité des formes urbaines, préserver leur identité tout en intégrant des possibilités d'évolutions permettant notamment l'adaptation du bâti, sa requalification ...
- Requalifier les entrées de ville et mettre en place les dispositifs permettant une restructuration urbaine aux abords de la RD14 et de la Chaussée Jules César
- Poursuivre l'amélioration des quartiers d'habitat social : réhabilitation du bâti, requalification des espaces extérieurs : résidentialisations, circulations piétonnes, terrains de proximité ...
- Conforter le centre ville, renforcer son identité et maintenir son dynamisme commercial, développer la place dédiée aux piétons, améliorer les liaisons, poursuivre la requalification des espaces publics
- Développer le quartier de la gare : commerces, espaces publics, espaces verts, nouveaux logements. Favoriser la requalification urbaine. Définir les limites du quartier de la gare, identifier les évolutions urbaines souhaitables, possibles et nécessaires et mettre en forme un parti d'urbanisme assurant un lien cohérent et harmonieux avec les quartiers pavillonnaires
- Mettre en place des règles d'urbanisme respectueuses des formes urbaines de qualité et valoriser le patrimoine bâti
- Promouvoir une qualité architecturale dans toutes les nouvelles opérations
- Favoriser pour tous les projets la mise en place d'une démarche de développement durable
- Inciter à la réalisation de constructions HQE

- Développer les circulations douces, donner au vélo sa place dans la ville, poursuivre la réalisation des pistes cyclables, constituer un maillage à l'échelle de la ville et réfléchir à une articulation intercommunale
- Améliorer la desserte en transport en commun notamment entre les pôles d'équipements, les centres commerciaux, le nord de la gare et le centre ville
- Aménager les espaces publics pour mieux relier les quartiers, favoriser les liaisons notamment piétonnes et cyclistes
- Conforter et protéger les espaces naturels dans l'intégralité de leurs limites actuelles, développer et renforcer les liaisons avec la ville
- Conforter le niveau d'équipements à destination de toutes les catégories d'habitants en poursuivant l'amélioration et le développement des structures existantes
- Agir pour protéger le commerce de centre ville et les centres de quartier
- Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire communal afin d'améliorer le taux d'emploi et de limiter les déplacements domicile-travail
- Répondre aux besoins en logements, développer une offre nouvelle qui permette la mise en place d'un parcours résidentiel, améliorer la rotation dans le parc de logements sociaux notamment en développant des programmes d'accession sociale